



Réseau Universités Sans Frontières

Communiqué de presse

2 décembre : journée de solidarité avec les étudiant-e-s étranger-ère-s

Depuis quelques années, les lois se multiplient pour fermer toutes les voies à la régularisation. Le gouvernement aura été à l'initiative de quatre lois, de multiples décrets, circulaires et décisions administratives qui remettent en cause les droits des étranger-ère-s dans notre pays : liberté de vivre en famille, liberté d'étudier, de travailler, le droit d'asile ou encore simplement de circuler.

Le Ministre de l'Identité nationale et de l'immigration somme les préfet-e-s de faire du chiffre et de remplir des quotas d'expulsions. Les rafles se multiplient, les étranger-ère-s sans papiers n'osent plus sortir, circuler, aller travailler et étudier. Combien de drames humains faudra-t-il pour que s'arrêtent les contrôles, les perquisitions, les arrestations et les expulsions ?

Les étudiant-e-s étranger-ère-s ne sont pas épargné-e-s et sont aussi frappé-e-s de plein fouet par la politique inhumaine du chiffre et de l'immigration choisie du gouvernement, et subissent une précarité administrative et sociale intolérable, contraire à toute considération pédagogique ou scientifique. La législation sur l'accueil des étudiant-e-s étranger-ère-s est une machine à « fabriquer » des sans-papiers en raison de la lourdeur des démarches administratives et de l'arbitraire des préfectures.

Nous considérons l'intrusion des préfectures dans l'appréciation des cursus inacceptable. Elles portent atteinte au droit des étranger-ère-s d'étudier dans des conditions normales, celles de tout-e étudiant-e régulièrement inscrit-e dans une formation universitaire.

À l'approche de la fin d'année, l'angoisse monte : il ne faut pas rater d'examen, il ne faut pas prendre le risque de se réorienter, sinon la préfecture risque de retirer le titre de séjour, et on risque de se retrouver sans papiers. Les récentes expulsions de Jean de Dieu (Paris 8) et Fatima (Rennes) montrent comment les préfectures profitent des vacances pour arrêter et organiser les éloignements forcés, alors qu'ils n'ont pas achevé leurs études.

La politique discriminatoire et de chasse aux sans papiers doit cesser. Les étranger-ère-s de France doivent être accueilli-e-s dignement et dans le respect des droits de la personne.

Le RUSF réaffirme son attachement au droit de vivre en famille, d'accéder aux études, de travailler et au droit d'asile.

Suite à sa réunion nationale qui eu lieu en juin 2008 à Dijon, RUSF organise une manifestation nationale le jeudi 2 décembre 2008. Cette journée sera marquée par l'organisation d'actions sur tout le territoire (rassemblements devant les préfectures, réunions publiques, conférences de presse, etc.)

Les différents réseaux locaux donnent donc rendez vous ce jour-là à la communauté universitaire dans son ensemble - et à toute personne se sentant solidaire ou concernée - pour manifester sa solidarité avec les étudiant-e-s étranger-ère-s, pour dénoncer la chasse aux étudiant-e-s sans papiers dont le seul tort est d'avoir choisi la France pour étudier, et se battre pour l'égalité de traitement entre étudiant-e-s français-e-s et étranger-ère-s.

Tou-te-s uni-e-s pour exiger :

L'arrêt des contrôles des parcours universitaires par les préfectures

L'arrêt des expulsions des étranger-ère-s

Carte d'étudiant = carte de séjour

La régularisation de tous les sans-papiers